



AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Steve Lussier

Vice-président

Délégué Ville de Sherbrooke

Robert Roy

Président

Délégué MRC du Haut-Saint-François

Karine Godbout (par conférence vidéo)

Déléguée Ville de Sherbrooke

Walter Dougherty

Délégué MRC du Haut-Saint-François

Julien Lachance (par conférence vidéo)

Délégué Ville de Sherbrooke

Nathalie Bresse (par conférence vidéo)

Déléguée MRC du Haut-Saint-François

Sylvie Lapointe (par conférence vidéo)

Déléguée substitut MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Denis Gélinas

Directeur général de Valoris

Secrétaire du conseil d'administration

Ingrid Dubuc (par conférence vidéo)

Directrice Bureau de l'environnement Ville de

Sherbrooke

Geneviève Morin

Secrétaire de Valoris

Bernard Ricard

Directeur général adjoint CLD du Haut-Saint-

François

Louis Longchamps

Directeur des communications de Valoris

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte à 14h30.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-09-24-0885

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU

Que l'ordre du jour de la séance du 24 septembre 2020 soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2020-09-24-0886

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 27 août 2020

IL EST RÉSOLU

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 27 août 2020.

Que le procès-verbal de la réunion du 27 août 2020 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2020-09-24-0008

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet de la Régie.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2020-09-24-0887

Liste des chèques émis du 16 août au 15 septembre 2020

IL EST RÉSOLU

Que la liste des chèques émis entre le 16 août et le 15 septembre 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-24-0888**Suivi budgétaire au 31 août 2020 du BO 2020 adopté**

IL EST RÉSOLU

Que le suivi budgétaire au 31 août, du budget 2020 adopté, soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-24-0889**Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjudés par Valoris**

IL EST RÉSOLU

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjudés par Valoris – août 2020 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. INFRASTRUCTURES

9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

RÉSOLUTION 2020-09-24-0890**Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel août / cumulatif 2019**

IL EST RÉSOLU

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 août 2020 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

9.6 GESTION DES BIOGAZ

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

9.9 SITE DE BURY

10. RÈGLEMENTS

RÉSOLUTION 2020-09-24-0891**Dépôt du règlement n° 5-3 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke**

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que le président, Robert Roy, a donné l'avis du règlement n° 5-3 et a déposé le projet de ce règlement le 27 août 2020 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Que le Règlement n° 5-3 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 5-3, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-24-0892

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement n° 5-4 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Le délégué Robert Roy donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 5-4 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-St-François et de Sherbrooke de manière à modifier certains tarifs pour le traitement des matières résiduelles et des matières qui transitent par le centre de transfert de Sherbrooke et qui sont acheminées au site de Bury de la Régie et ajouter, modifier et retirer certaines de ces matières tarifées. »

et dépose le projet de règlement n° 5-4.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS
12. AFFAIRES NOUVELLES
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15:00.

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Denis Gélinas, directeur général de Valoris